

**Atelier sur le renforcement du rôle des parlementaires  
des États membres de l'OIF dans le processus de l'EPU**

**Genève, 25 octobre 2021**

**Cérémonie d'ouverture**

**Déclaration de S.E. M. Makaila AHMAD,**

**Représentant permanent du Tchad**

**auprès de l'Office des Nations Unies à Genève,**

**Président du Groupe des Ambassadeurs francophones**

M. le Secrétaire général de l'Union interparlementaire,

M. Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,

M. le Représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie à Genève et à Vienne;

M. le Directeur de la Division des mécanismes relevant du Conseil des droits de l'Homme et des instruments relatifs aux droits de l'Homme,

Honorables, Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à saluer votre présence à Genève et vous souhaiter, au nom du Groupe des ambassadeurs francophones, une cordiale bienvenue.

Votre présence ici témoigne de l'engagement commun des Etats de l'espace francophone à prendre leur part dans les efforts menés par la Communauté internationale, en vue de la promotion et de la protection effectives des droits de l'Homme.

Cet engagement se matérialise notamment à travers le rapport que les Etats présentent dans le cadre de l'Examen périodique universel. Ce rapport constitue, comme vous le savez, le repère des efforts consentis par chacun de nos Etats pour assurer la pleine mise en œuvre des droits de l'Homme au niveau national. Il s'agit aussi, à travers ce mécanisme qui est un symbole de dialogue, de pouvoir bénéficier du regard critique mais constructif des autres Etats pour mieux conduire cette mission de promotion et protection qui leur est dévolue.

C'est pourquoi cet atelier doit être doublement salué : il permet à l'OIF et au Haut-Commissariat, en lien avec l'Union interparlementaire et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, de conjuguer leurs efforts pour apporter

l'accompagnement attendu par les Etats ; cet atelier donne l'occasion de souligner l'importance capitale du rôle des parlementaires dans l'animation et le fonctionnement de l'Etat et par-delà dans la mise en œuvre effective des recommandations formulées et acceptées à l'issue de l'Examen périodique universel.

Vous comprendrez bien que le Groupe des ambassadeurs francophones ne peut que se féliciter de cette initiative qu'il souhaite voir pérennisée, dans la mesure où elle constitue le moyen essentiel pour la consolidation de l'Etat de droit dans l'espace francophone.

Je vous souhaite d'excellents travaux et vous remercie de votre aimable attention.